

DEC131927DRH

modifiant la décision DEC121489DRH du 11 mai 2012 désignant les représentants de l'administration de la commission nationale de mobilité du CNRS

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaire du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), notamment son article 17 ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 18 juillet 2011 portant création du comité technique du CNRS ;

Vu la décision n° 060071DRH du 6 décembre 2006 fixant la composition et les attributions de la commission nationale de mobilité du CNRS modifiée par la décision n°121282DRH du 23 avril 2012 ;

Vu la décision n°121489DRH du 11 mai 2012 ;

DECIDE**Article 1^{er} :**

Nicolas ARNAUD, directeur de recherche à l'Observatoire de REcherche Méditerranéen de l'Environnement (OREME) - UMS3282, à Montpellier est désigné membre de la commission nationale de mobilité en tant que représentant suppléant, en remplacement de Jean-Yves MARZIN, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2 :

Isabelle LONGIN, directrice adjointe des ressources humaines, est désignée membre de la commission nationale de mobilité en tant que représentante suppléante, en remplacement d'Emmanuel RIDENT, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 3 :

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 22 mai 2013

Alain FUCHS